

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
**DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Département de
VAUCLUSE

Arrondissement
de CARPENTRAS

Nombre de membres
En exercice : 27
Présents : 25
Votants : 24

N°2026/DELIB/060

Objet :
*Modification du tableau
théorique des effectifs*

Rapporteur :
Antonio MUGA

Séance du 2 Juin 2026

L'An deux mille vingt-six, le deux juin à dix-neuf heures,

*le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment
convoqué le vingt-sept mai deux mille vingt-six, s'est réuni au
nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,*

*Sous la présidence de **Philippe de BEAUREGARD, Maire.***

Présents : Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, David AZZOLINI, Renée SOVERA, Antonio MUGA, Sylvia LANFUMEY, Jean-Luc DA COSTA, Adjoint. Claude CHEVALIER, Francine DENEUX, Jean-Paul HUBLET, Patricia MURET, Michèle AUBERT, Patrick FARRE, Gérard THON, Monique MANTIONE, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Chantal BERGEL, Christophe LACROIX, David DUSSART, Jean-François MENGUY, Françoise VIRLOUVET, et Nathalie ROSE, Conseillers Municipaux.

Procurations : Olivia NENCI-PAULO ayant donné procuration à Renée SOVERA.

Absents excusés : Jean-Paul LENER.

**Considérant la désignation de Jean-Paul HUBLET, comme
secrétaire de séance,**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la délibération du 31 mars 2026 établissant le tableau théorique
des effectifs de la Commune de Camaret-sur-Aigues,

Vu les dispositions statutaires applicables aux différents agents de la
commune en matière d'évolution de carrières,

Considérant l'intégration au tableau théorique des avancements de
grade,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget primitif 2026 au
chapitre 012,

Considérant l'avis des membres du Comité Social Territorial en date du 18 mai 2026,

DECIDE à l'unanimité :

- D'accepter la suppression des postes budgétaires suivants :
 - Un poste d'attaché territorial à temps complet,
 - Un poste d'adjoint technique territorial à temps complet,
 - Un poste d'adjoint technique territorial principal de 2eme classe à temps complet,
 - Deux postes d'adjoint territorial d'animation principal de 2^{eme} classe à temps complet.

- D'accepter le nouveau tableau théorique des effectifs tel qu'annexé à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,
Maire,



Jean-Paul HUBLET,
Secrétaire de séance

Publié le : 09 JUIN 2026

Transmis en Préfecture de Vacluse le : 08 JUIN 2026

Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérécurse citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.





ANNEXE - Tableau des effectifs théoriques au 02 juin 026

Grades	cat.	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	dont Temps Non Complet															
				17.5h/sem	20h/sem	23.5h/sem	30h/sem	31h/sem	31.5h/sem	32h/sem	33h/sem								
Non permanent																			
Collaborateur de cabinet	A	1	1																
Emploi fonctionnel																			
D.G.S.	A	1	1																
Filière Administrative																			
Attaché Territorial principal	A	1	1																
Attaché Territorial	A	3	2																
Rédacteur	B	1	1																
Adjoint Administratif prcp 1ère classe	C	4	4																
Adjoint Administratif prcp 2ème classe	C	1	0																
Adjoint Administratif Territorial	C	1	1																
Filière Technique																			
Technicien principal de 1ère classe	B	2	2																
Agent de Maitrise principal	C	1	1																
Agent de Maitrise	C	2	2																
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	5	4																
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	7	4																
Adjoint technique territorial	C	14	10						1										
Filière Sociale & Médico-social																			
infirmier de soins généraux	A	1	1																
Assistant socio Educatif	A	1	1																
Educ. jeunes enfants classe exceptionnelle	A	1	1																
Educ. jeunes enfants	A	2	0																
Aux. de puériculture de classe supérieure	B	2	2																
Aux. de puériculture de classe normale	B	4	4																
A.T.S.E.M pcpl 1ère classe	C	5	5																
A.T.S.E.M pcpl 2ème classe	C	1	1																
Filière Culturelle																			
Adjoint du patrimoine territorial	C	1	1																
Filière Sportive																			
Opérateur principal des APS	C	1	1																
Filière Animation																			
Animateur principal de 1ère classe	B	1	1																
Animateur principal de 2ème classe	B	1	1																
Animateur territorial	B	1	0																
Adjoint d'animation pcpl 1ère classe	C	6	5																
Adjoint d'animation pcpl 2ème classe	C	5	3																
Adjoint d'animation Territorial	C	9	6																
Filière Police																			
Brigadier Chef Principal	C	3	3																
Gardien Brigadier	C	1	0																
TOTAL		90	70	0	0	0	0	0	1	0	1	1	1	0					

